

Service Parc Auto et Déchets - Acquisition de 2 bennes à ordures ménagères - Appel d'offres

M. LE MAIRE, Rapporteur : Dans le cadre des missions confiées au service Parc Auto et Déchets, la collecte des ordures ménagères nécessite un parc de véhicules spécifiques de type bennes à ordures ménagères.

Afin de maintenir la productivité de la collecte des ordures ménagères et d'améliorer les conditions d'attribution des jours de repos du personnel de ce secteur, il apparaît nécessaire d'accroître le parc actuel (15 bennes à ordures ménagères) de 2 bennes à ordures ménagères.

Le montant de la dépense est estimé à 1,8 MF pour l'acquisition de ces 2 véhicules.

Le Conseil Municipal est invité à :

- approuver l'acquisition de ces 2 bennes à ordures ménagères supplémentaires,
- m'autoriser à signer les marchés à intervenir après appel d'offres ainsi que le (ou les) avenant(s) éventuel(s), étant précisé que le financement nécessaire à l'achat de ces matériels est assuré au budget 1996 par l'affectation d'une partie de l'excédent du Compte Administratif 1995 et ce en anticipation de la tranche annuelle d'équipement 1997.

M. RENOUD-GRAPPIN : Juste une petite remarque de la part d'un nouvel élu qui s'aperçoit qu'il y a 17 bennes à ordures à Besançon et que la vie de chaque benne permettrait en fait l'acquisition d'une nouvelle benne tous les ans ! La situation curieuse que je constate durant les années passées, c'est qu'on n'achète pour ainsi dire rien l'année qui précède les élections et on reporte l'achat de véhicules à l'année suivante.

M. LE MAIRE : Cela m'étonnerait qu'on aille calculer cela.

M. RENOUD-GRAPPIN : C'est une chose qui se remarque très facilement, de toute façon il n'y a pas eu d'achat de bennes à ordures durant l'année des élections.

M. LE MAIRE : Vous avez l'esprit un peu mal tourné. Vous savez, si on s'occupait de la date des élections pour faire ceci, acheter cela, etc. alors on n'en finirait pas. On achète deux bennes à ordures supplémentaires pour améliorer les conditions de travail des éboueurs, c'est très clair. Il faut deux bennes de plus et Martine BULTOT va vous l'expliquer.

Mme BULTOT : Il s'agit effectivement d'acheter deux bennes supplémentaires suite à des réunions de négociations qui ont eu lieu avec le groupe des éboueurs et il s'agit pour eux d'avoir deux jours de repos consécutifs.

M. RENOUD-GRAPPIN : Justement, mon intervention va dans votre sens puis- qu'on aurait déjà pu en acheter une l'an dernier et on en aurait acheté une cette année. Cela aurait été encore mieux !

M. LE MAIRE : Si on avait eu l'esprit aussi mal tourné que vous, on aurait acheté les deux bennes l'an dernier puisque tous les éboueurs auraient été contents d'avoir deux jours de repos consécutifs. Je crois que votre raisonnement se retourne un peu contre vous, mais on est tous d'accord pour acheter ces deux bennes.

La discussion est close.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, il en est ainsi décidé à l'unanimité.

Visa préfectoral du 3 juillet 1996.